



RETRIBUTION DES MEMBRES DU CONSEIL COMMUNAL

		VALABLE POUR LA PERIODE
		2017-2021
A HONORAIRES ANNUELS		
1. Fixes		Frs.
M. le Syndic ou Mme la Syndique	<i>fixe</i>	3'500.00
	<i>frais</i>	1'500.00
M. le Vice-Syndic ou Mme la Vice-Syndique	<i>fixe</i>	3'500.00
	<i>frais</i>	1'500.00
Mmes et MM les Conseillers communaux	<i>fixe</i>	3'500.00
	<i>frais</i>	1'500.00
2. Séances du Conseil communal	<i>par séance</i>	80.00
3. Séances du Conseil général	<i>par séance</i>	80.00
B COMMISSIONS ET DELEGATIONS OFFICIELLES		
1. Commissions		
M. le Président ou Mme la Présidente		40.00/heure
Mmes et MM les Membres		40.00/heure
2. Prestations du CC et délégations officielles		40.00/heure
C DEPLACEMENTS ET FRAIS CONSEQUENTS		
1. Transports publics		<i>titre de transport</i>
2. Véhicules privés	<i>le km</i>	0.70
3. Hôtel, repas		sur quittance
4. Déplacements sur le territoire communal		non rétribué
5. Déplacements hors de la commune		temps du trajet

OBSERVATIONS

1. Les rémunérations éventuelles de participation à des séances organisées par des organes externes à la commune ne donnent pas lieu à une rétribution supplémentaire. La participation à des réceptions organisées par la Commune est réglée comme suit: paiement du déplacement (prestations selon B2 et et KM ou TP selon C), partie officielle selon règlement B2 (minimum 30 minutes), partie représentative (30 minutes), partie récréative non rétribuée.
2. Les délégations ne sont rétribuées que pour autant qu'une invitation officielle ait été adressée au Conseil communal et que ce dernier désigne expressément les délégués chargés de le représenter.
3. Le temps décompté est arrondi au quart d'heure supérieur.
4. Les cas spéciaux et les litiges sont tranchés par le Conseil communal.
5. Ces montants s'entendent brut (sauf frais, km, titre de transport et quittance qui sont des montants nets).

Proposé en séance du Conseil communal du 13.03.2017

Le syndic
Pierre-Yves Dietlin

La secrétaire
Véronique Bovet

Adopté par le Conseil général en séance du 01.05.2017

Le président
Bernard Pochon

La secrétaire
Danielle Bise